

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

AFFICHE le : 8 septembre 2026

TRANSMIS le : 8 septembre 2026

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 21

OBJET :

Instauration du « Permis Citoyen
du Val d'Oise »

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt six
Le jeudi 3 septembre à 20H45**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de **Madame FERTÉ Nadège, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BOURDIN Nathalie, CHATELAIN Hélène, DAUDRÉ Sibylle, DENIAU Julie, DRÉVILLE Hélène, JBANCA Cristina, LE BEC Fanny, SIMONY Emilie

Messieurs : HERBIN Olivier, LEBRUN Mathieu, MARTIN Jean, MORELL Jean, RAIMBAULT Jonathan, STERLIN Alexandre, VIRLOGUEUX Christophe, WEISSE Corentin

Absents : Mmes BACH Céline, LHOTTE Sandrine

Pouvoirs : Mr CHORQUES Alexandre donne pouvoir à Mr LEBRUN Mathieu
Mr GILLOTIN Thierry donne pouvoir à Mme FERTÉ Nadège
Mr DI MÉO Jean-Luc donne pouvoir à Mme BARON Claudine

Secrétaire : Mme DRÉVILLE Hélène

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Mme Le Maire explique au Conseil Municipal que c'est un nouveau dispositif, initié par le Département en partenariat avec les communes qui le souhaitent.

Il consiste à financer une aide au permis de conduire de 500.00 euros pour un jeune de 18 à 25 ans.

En contrepartie, le jeune doit s'engager à réaliser 20 heures de travail bénévole auprès de la collectivité.

Une convention de bénévolat entre la commune de Saint-Witz et le jeune sera alors rédigée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- 1) **APPROUVE** le dispositif du « Permis Citoyen du Val d'Oise ».
- 2) Délibération transmise au SGC de Garges, Madame la Présidente du Conseil Départemental du Val d'Oise et Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Le Maire,
Nadège FERTÉ

